



2008 - 2011



# Comité de pilotage

OPAH des Vallées d'Aure et du Louron

Juin 2011



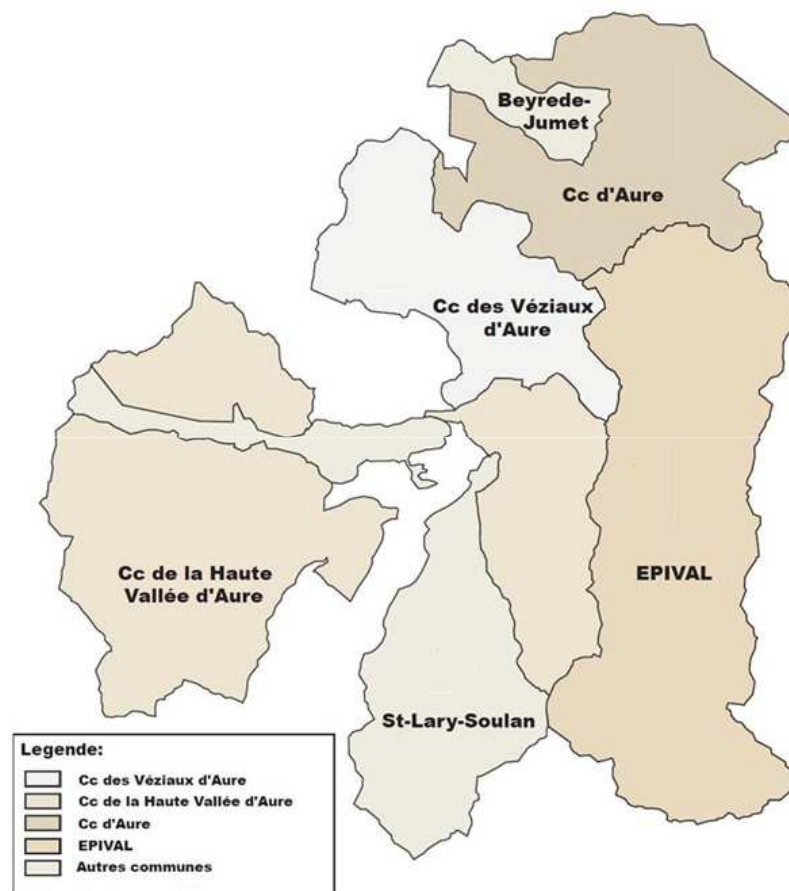
PREMIER RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL AU SERVICE DE L'HABITAT



2008 - 2011

# L'OPAH A DÉBUTÉ EN SEPTEMBRE 2008

## POUR UN PREMIER CYCLE DE 3 ANS



# ÉQUIPE D'ANIMATION DE L'OPAH

## PACT H&D BÉARN BIGORRE



Félix



Julien



Véronique

- **Un ergothérapeute** – Félix GARNIER : projet d'adaptation au vieillissement et au handicap
  - **Un chargé d'opération** – Julien JORRO : animateur de l'OPAH, montage des dossiers et diagnostic énergétiques
  - **Un architecte DPLG** - Véronique BOILLOT : Etude de faisabilité
- 
- **Coordination:** Pierre HAMELIN Urbaniste OPQU

# RAPPEL DES OBJECTIFS QUALITATIFS DE L'OPAH



- ➔ **RÉHABILITATION D'ÎLOTS ET D'IMMEUBLES VÉTUSTES ET INSALUBRES** en utilisant notamment toutes les possibilités visant à optimiser la faisabilité des opérations (majoration de subventions, déplafonnement de travaux, maîtrise des loyers) en croisant les interventions immobilières et d'urbanisme,
- ➔ **DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE DIVERSIFIÉE, À LOYERS MAÎTRISÉS DANS L'HABITAT ANCIEN**, en phase avec les objectifs du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) et de la loi DALO,
- ➔ **ERADICATION DES SITUATIONS D'HABITAT INDIGNE** repérées (**Travail avec les services sociaux et acteurs de terrain : CLIC, MDS, ARS...**)
- ➔ **RECONVERSION DE BÂTIMENTS ET LOCAUX AFIN DE DÉVELOPPER DE NOUVEAUX LOGEMENTS**,
- ➔ **PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU TRAVERS DE TRAVAUX :**
  - Visant à économiser l'énergie en incitant les particuliers à utiliser des énergies renouvelables et à équiper les logements en matériels encore peu diffusés
  - D'assainissement en cohérence avec les prescriptions réglementaires en vigueur
- ➔ **MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL LOCAL : OPERATION FACADE INTERCOMMUNALE**

# RAPPEL DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OPAH



Les objectifs quantitatifs de l'opération prennent en considération les objectifs du Plan de cohésion sociale et l'enveloppe déléguée des crédits d'aide à la pierre.

Ainsi, l'OPAH intercommunale pourra aider à la réhabilitation de 69 logements sur la durée de l'opération. Les objectifs se définissent ainsi :

- **LOGEMENTS LOCATIFS** : 27 logements locatifs à loyers maîtrisés dont au moins 24 à loyers conventionnés
- **LOGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS MODESTES** : 42 logements occupés par leurs propriétaires
- **PATRIMOINE** : Réhabilitation de 25 façades de logements appartenant à des propriétaires occupants ou bailleurs



## FRÉQUENTATION EN PERMANENCES

**396 ENTRETIENS PERSONNALISÉS LORS DES PERMANENCES**

DONT

**165 RENCONTRES** POUR AVOIR DES INFORMATIONS

**231 RENCONTRES POUR MONTER UN DOSSIER DE SUBVENTION**  
(161 PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET 64 PROPRIÉTAIRES BAILLEURS)

## CONTACTS HORS DES JOURS DE PERMANENCES

**58 COURRIERS ENVOYÉS** À DES PARTICULIERS NE POUVANT SE DÉPLACER AUX PERMANENCES

**65 VISITES À DOMICILE** POUR LE MONTAGE DES DOSSIERS (CONSEILS TECHNIQUES, PRISE DE PHOTOS, AIDE POUR LE MONTAGE DU DOSSIER...)



➔ **OPÉRATION « PHONING »**: PLUS DE 165 COUPS DE FIL ONT ÉTÉ PASSÉS CHEZ LES PARTICULIERS QUI AVAIENT RÉPONDUS AU QUESTIONNAIRE PRÉALABLE À L'OPAH

➔ **PLUS DE 400 COURRIERS ONT ÉTÉ ENVOYÉS** PAR LE PACT H&D BÉARN BIGORRE À DIFFÉRENTS PARTENAIRES ET ACTEURS EN LIEN AVEC L'HABITAT, DANS LES CANTONS ALENTOURS POUR LES INFORMER DE L'OPAH :

-ARCHITECTES

-ARTISANS

-BANQUES ET OFFICES NOTARIAUX

-SERVICES SOCIAUX ET À LA PERSONNE (CCAS, MDS, CLIC GÉRONTOLOGIQUE, MSA, RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE ARCADE, INFIRMIÈRES LIBÉRALES, ADMR ET AGE D'OR SERVICES....)



2008 - 2011

## ➔ RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DE L'OPAH AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

**2 RÉUNIONS** (CC AURE ET C C HV AURE) ONT ÉTÉ ORGANISÉES ET COORDONNÉES À NOTRE DEMANDE (2<sup>E</sup> SEMESTRE 2010) PAR LA CC AURE AFIN DE PRÉSENTER OU DE REPRÉCISER LE DISPOSITIF OPAH AVEC LA DISTRIBUTION DE « GUIDE PRATIQUE DE L'OPAH »

OPAH RR DES VALLEES D'AURE ET DU LOURON



2008 - 2011

### GUIDE PRATIQUE DE L'OPAH

DÉCEMBRE 2010



OPAH RR DES VALLEES D'AURE ET DU LOURON



2008 - 2011

### AIDES AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Aides	Principales conditions	Taux de subvention		Plafond de travaux subventionnable
		PO	POTSO	
ANAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Occuper le logement à titre de résidence principale</li> <li>Logement de « de 15 ans</li> <li>Ne pas dépasser les plafonds de ressources</li> <li>Habiter le logement depuis plus de 2 ans</li> </ul>	30%	60% À 65%*	13 000 € HT de travaux maximum
Conseil Général 05				
Caisse de recouvrement	Aides complémentaires mobilisables pour les personnes âgées, contactez le PACT H&D Béarn-Bigorre à Tarbes (Marie BERGERON : 05 62 34 42 74)			
Credits d'impôts	CREDITS D'IMPÔT ET RÉCUPÉRÉ À TITRE D'ÉLÉMENTS COMPLEMENTAIRES POUR ELLE ET AVEC LES AIDES ANAH INFORMATION Informations sur la fiscalité, les rapports locatifs et les prêts. Contactez l'ADH 05 62 34 42 74			

PO = propriétaire occupant standard POTSO = Propriétaires Occupants Très Sociaux

\*: 5 % de plus ajoutés pour les logements situés sur les Communauté de Communes d'Aure, la Haute Vallée d'Aure et la Commune de Bayède-Jumet

#### IMPORTANT

- Les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir reçu l'autorisation des finances
- Ils doivent être réalisés par des entreprises



PREMIER RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL AU SERVICE DE L'HABITAT



### AIDES AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

#### PLAFONDS DE RESSOURCES DES PROPRIÉTAIRES – ANNEE 2010

Regarder l'Avis d'imposition 2008 : ligne « Revenu fiscal de référence »

Nombre d'occupants	Plafond de base (PO)	Plafond très social (POTSO)	Plafond « ADAPTATION vieillissement/handicap »
1	11 187 €	8 606 €	17 211 €
2	16 362 €	12 586 €	25 172 €
3	19 679 €	15 136 €	30 271 €
4	22 989 €	17 684 €	35 366 €
5	26 314 €	20 241 €	40 482 €
Par personnes supplémentaires	3 315 €	2 548 €	5 098 €



PREMIER RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL AU SERVICE DE L'HABITAT

**CES RÉUNIONS ONT PERMIS AUSSI DE PRÉSENTER LES RÉSULTATS DE L'OPAH AUX TERRITOIRES HÔTES ET AUX ÉLUS**





2008 - 2011



## Bulletin municipal de Sarrancolin

### Vallée d'Aure et du Louron ▶ Jusqu'au 30 septembre

# Des aides pour l'habitat

Bailleurs propriétaires et occupants peuvent obtenir des aides pour l'amélioration de l'habitat.

Jusqu'au 30 Septembre 2011, les propriétaires bailleurs et occupants peuvent monter des dossiers de demande de subventions pour l'amélioration de l'habitat auprès de Julien Jorro, animateur au PACT H&D Béarn-Bigorre (2 rue Victor Hugo à Tarbes).

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale des Vallées d'Aure et du Louron vous permet de bénéficier de financement de l'Etat (via l'ANAH), du Conseil Général et de certaines collectivités locales.

Qui peut bénéficier des aides ? Les propriétaires occupants « standards » (sous conditions de ressources) : jusqu'à 30% d'aide sur un montant de travaux plafonné à 13 000 € HT (aide de l'ANAH), notamment concernant les travaux liés aux économies d'énergie.

Les propriétaires occupants

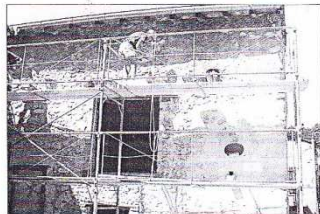
aux revenus modestes (sous conditions de ressources) : jusqu'à 65% d'aide sur un montant de travaux plafonné à 13 000 € HT

Les propriétaires bailleurs : jusqu'à 75% des dépenses subventionnables selon le type d'engagement localif (plafonnées à 500€/m<sup>2</sup> de surface habitable)

Les personnes âgées et/ou handicapées pour l'adaptation de leur logement et le maintien à domicile (sous conditions de ressources), jusqu'à 75% de subvention sur 8000 € HT de travaux d'accessibilité (dont 5% financés par la communauté de communes d'Aure)

#### Monter un dossier

Le bureau d'étude PACT HD Béarn Bigorre effectue des permanences sur le territoire, accessibles sans rendez-vous, afin de vous accompagner dans le montage des projets, la constitution des dossiers de deman-



Il existe des aides pour rénover votre habitat.

de subventions...etc.

N'hésitez pas à contacter Julien Jorro par téléphone au 05 62 34 42 74 ou lors des permanences : le 2<sup>e</sup> jeudi du mois ; permanence à Arreau de 10h à 12h (Mairie). Attention pas de permanence en août.

Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois : permanence à Bordères-Louron de 10h à 12h (Maison de la Vallée). Attention pas de permanence en août.

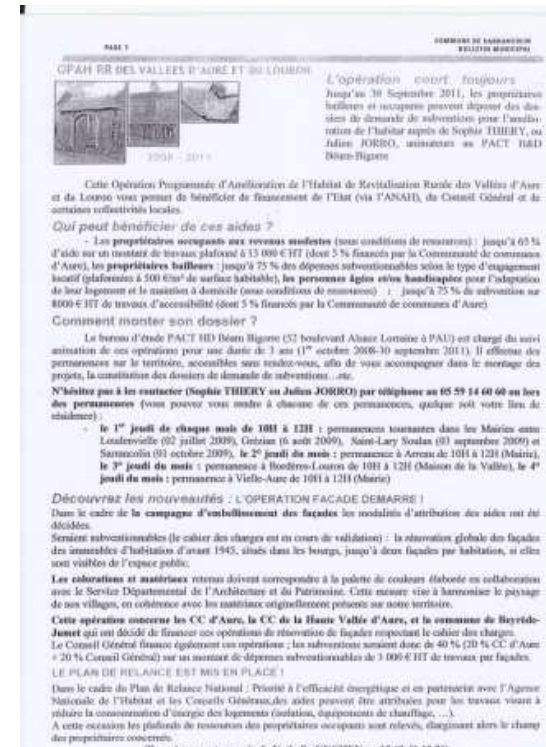
Le 4<sup>e</sup> jeudi du mois : permanence à Vielle-Aure de 10h à 12h (Mairie). Prochaine permanence le jeudi 26 août. Vous pouvez vous rendre à chacune de ces permanences, quel que soit votre lieu de résidence.

renouveau et à l'embellissement des 5 villages de la commune de Héches.

### Arreau

#### Animation sur l'OPAH

Samedi 4 avril, de 10h à 12h30, exposition et projection d'un film "OPAH et habitat durable" proposée par l'ANAH. L'exposition de présentation du rôle de conseil aux particuliers sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement proposée par le CAUE. Le dispositif d'OPAH RR est un outil à privilégier dans le cadre du traitement de ces situations. Pour avancer, il est nécessaire d'améliorer la coopération entre acteurs. Or, le collectif a un rôle primordial pour traiter et prévenir l'insalubrité de l'habitat.



# ANIMATIONS AUTOUR DE L'OPAH



2008 - 2011



3 ET 4 AVRIL 2009  
LES **RENDEZ-VOUS**  
DE L'**HABITAT DURABLE**



Animation mise en place sur toute la France par l'Etat. Sur les VAL le programme a été le suivant sur les deux jours :

- **Exposition d'un film** « OPAH et habitat durable »
- **Exposition sur l'embellissement des façades**
- **Information personnalisée du public**
- **Conférences** de représentants de la CAPEB, de l'UNPI, du Pôle de Lutte contre l'Habitat Indigne et de l'ADIL

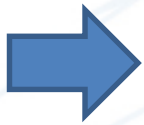
**BILAN TRÈS SATISFAISANT : PLUS DE 20 CONTACTS DANS LE CADRE DE L'OPAH**



# ANIMATIONS AUTOUR DE L'OPAH



2008 - 2011



**PASSEZ AU DURABLE**  
**ÇA MARCHE !** 1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL  
SEMAINE DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

## 2 ATELIERS, LE 1 ET 8 AVRIL 2010 ONT ÉTÉ ORGANISÉS

Le but était de sensibiliser les particuliers sur :

- les « éco-gestes » à avoir au quotidien dans sa maison pour faire des économies d'énergies et préserver ainsi la planète,
- les travaux d'économies d'énergies adéquates dans leur logement.

- Diffusion d'une « docu-fiction » sur un devenir possible de la planète dans plusieurs années si les comportements n'évoluent pas

- Réalisation d'évaluations énergétique gratuites pour les participants

- Jeux des 4 familles sur les éco-gestes



## BILAN MOYEN : 3 CONTACTS DANS LE CADRE DE L'OPAH

# ANIMATIONS AUTOUR DE L'OPAH



2008 - 2011



Rencontres intercommunales du développement durable  
(Ancizan) en 2009 et 2010



**BILAN SATISFAISANT : PLUS DE 15 CONTACTS DANS LE CADRE DE L'OPAH**

# EXEMPLE DE RÉALISATION PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS



2008 - 2011

Adaptation  
SDB à  
Sarrancolin



Insalubrité à Bordères-Louron



Toiture à Ancizan

Menuiseries à Azet



# EXEMPLE DE RÉALISATION PROPRIÉTAIRES BAILLEURS



1 logt locatif à  
GOUAUX



# EXEMPLE DE RÉALISATION FAÇADES



Sarrancolin



Jezeau



Ilhet





2008 - 2011

# BILAN GENERAL DE L'OPAH

## MISE EN PARALLÈLE DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS

A ce jour  
sur 88 logements  
contractualisés :

36 logements où  
les travaux ont  
été terminés

Interventions	OBJECTIF NB logements sur 3 ans d'OPAH	REALISATION Logements déposés à ce jour	Logts terminés	Logts avec accord de subvention (en cours de travaux)	logts engagés mais incertain ou annulés	Logts déposés (décision dans les 4 mois)	Horizon 2011 (dossier en cours de montage)
<b>PROPRIETAIRES BAILLEURS (PB)</b>							
Logements DALO	3	4	1		1	2	4
Logements conventionnés	24	12	3	7		2	1
<i>dont logements vacants</i>					1	4	4
<b>Sous total</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>PROPRIETAIRES OCCUPANTS (PO)</b>							
Très sociaux							
Standard	42	39	21	11	1	6	6
<b>Sous total</b>	<b>42</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>INSALUBRITE (logements déjà comptabilisés dans le PO et PB et bénéficiant de l'aide particulière Insalubrité)</b>							
Propriétaires bailleurs	(6)						
<i>Logements DALO</i>	2	1	1				
<i>Logements conventionnés</i>	4						
Propriétaires occupants	6	3		2			1
<b>Sous total</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>1</b>
<b>ADAPTATION PERSONNES AGEES ET HANDICAP (aide spécifique pouvant être cumulée avec une aide PO)</b>							
Propriétaires bailleurs	4	1		1			
Propriétaires occupants	12	8	4	3		1	3
<b>Sous total</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Thématique PATRIMOINE (Opération façade intercommunale) sans financements ANAH</b>							
Propriétaires bailleurs	10	6	1	4		1	1
Propriétaires occupants	15	15	5	5	1	4	3
<b>Sous total</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
<b>Thématique DEVELOPPEMENT DURABLE</b>							
Equipements solaires	10	0	0	0		0	0

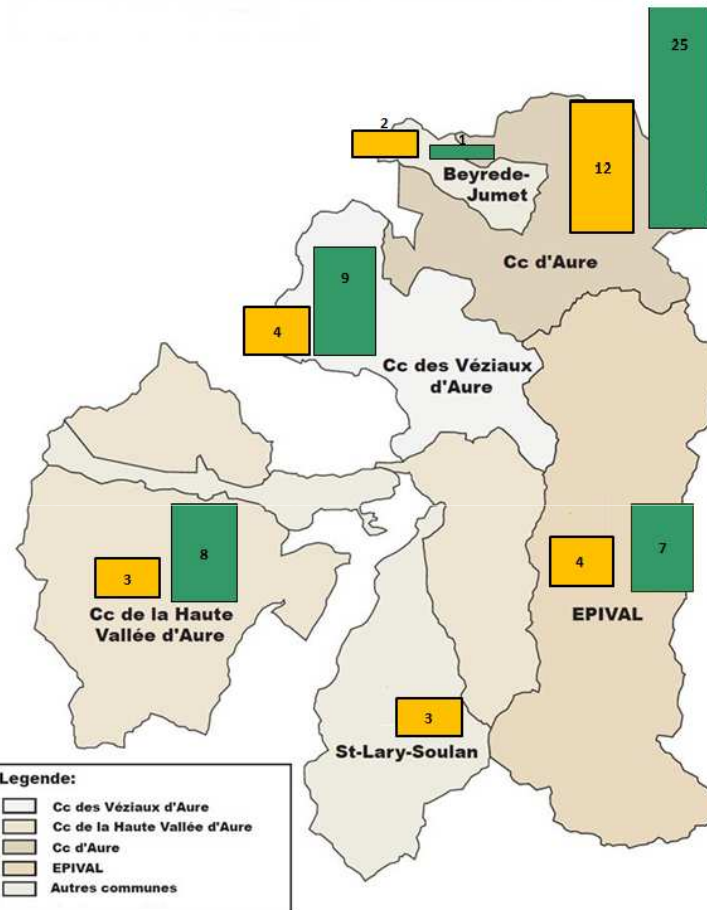
# BILAN GENERAL DE L'OPAH

## CARTOGRAPHIE DES RÉSULTATS

### PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS



2008 - 2011



Nombre Logements où le dossier est en cours de montage



Nombre de logements où le dossier a été déposé, engagé ou payé



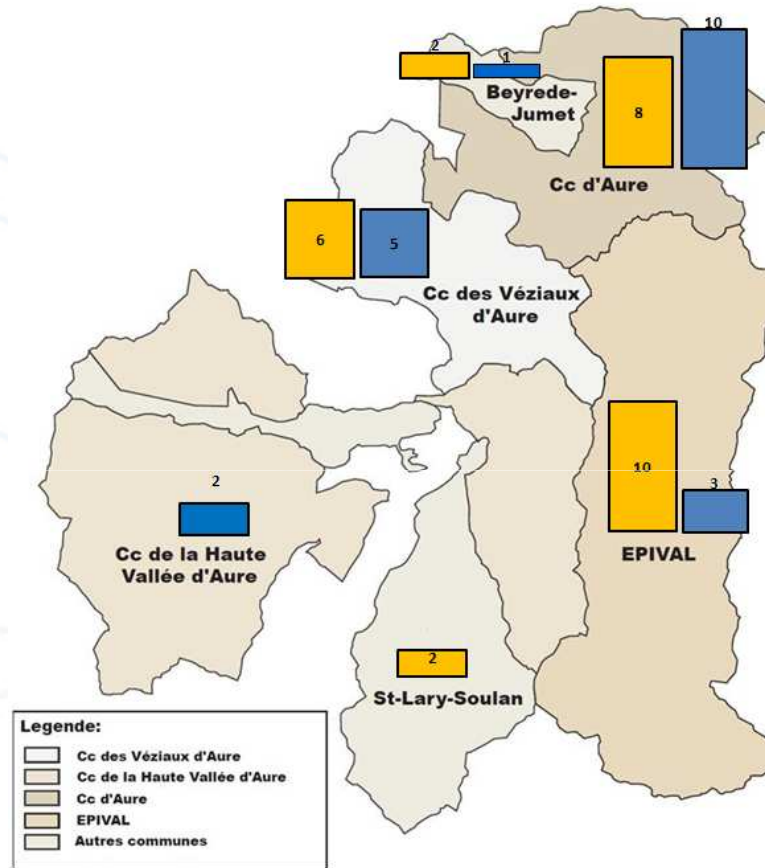
# BILAN GENERAL DE L'OPAH



## CARTOGRAPHIE DES RÉSULTATS

### PROPRIÉTAIRES BAILLEURS



2008 - 2011



-  Nombre Logements où le dossier est en cours de montage
-  Nombre de logements où le dossier a été déposé, engagé ou payé





2008 - 2011

### Propriétaire Occupants

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés			TOTALS	Dossiers OPAH			Dossiers FACADES			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général	Com Com d'Aure		En cours	Déposés	Subvention accordée	En cours	Déposés	Subvention accordée	
ARDENGOST					0 €							0
ARREAU	127 200 €	17 442 €	10 343 €	6 276 €	34 061 €	2		4			5	11
ASPIN-AURE					0 €	1						1
CAMOUS	5 249 €	1 575 €	1 050 €	262 €	2 887 €			1				1
FRECHET-AURE					0 €							0
ILHET	12 724 €	1 807 €	1 896 €	1 483 €	5 186 €	1		2		1	1	5
JEZEAU	6 714 €	0 €	1 029 €	1 287 €	2 316 €	2				1	1	4
PAILHAC					0 €							0
SARRANCOLIN	91 355 €	25 397 €	6 449 €	4 330 €	36 177 €	5	2	4	1		3	15
<b>TOTAL</b>	<b>243 242 €</b>	<b>46 221 €</b>	<b>20 767 €</b>	<b>13 639 €</b>	<b>80 626 €</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>37</b>

### Propriétaire Bailleurs

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés			TOTALS	Dossiers OPAH			Dossiers FACADES			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général	Com Com d'Aure		En cours	Déposés	Subvention accordée	En cours	Déposés	Subvention accordée	
ARDENGOST					0 €							0
ARREAU	70 469 €	17 303 €	10 639 €	4 026 €	31 968 €	5	1	1	1	1	4	13
ASPIN-AURE					0 €	1						1
CAMOUS					0 €							0
FRECHET-AURE					0 €							0
ILHET					0 €							0
JEZEAU					0 €							0
PAILHAC					0 €							0
SARRANCOLIN	302 841 €	29 600 €	13 286 €	600 €	43 486 €	1	1	1			1	4
<b>TOTAL</b>	<b>373 309 €</b>	<b>46 903 €</b>	<b>23 925 €</b>	<b>4 626 €</b>	<b>75 454 €</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>11</b>



2008 - 2011

### Propriétaire Occupants

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés		TOTALX	Dossiers OPAH			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général		En cours	Déposés	Subvention accordée	
ANCIZAN	27 895 €	10 152 €	5 176 €	15 328 €	2		4	6
BARRANCOUEU								0
BAZUS-AURE								0
CADEAC					1			1
GOUAUX	14 917 €	2 819 €		2 819 €		1		1
GREZIAN	10 886 €	3 991 €	2 177 €	6 168 €			2	2
GUCHEN	57 470 €	7 800 €		7 800 €	1		2	3
LANÇON								0
<b>TOTAL</b>	<b>111 168 €</b>	<b>24 762 €</b>	<b>7 353 €</b>	<b>32 115 €</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>13</b>

### Propriétaire Bailleurs

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés		TOTALX	Dossiers OPAH			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général		En cours	Déposés	Subvention accordée	
ANCIZAN					2			2
BARRANCOUEU				0 €				0
BAZUS-AURE	59 338,25 €	28 071,95 €	10 207,98 €	38 280 €	1		1	2
CADEAC	47 211 €	14 722 €	6 208 €	20 931 €			2	2
GOUAUX	92 398 €	46 752 €		46 752 €			1	1
GREZIAN				0 €				0
GUCHEN	31 120 €	10 324 €	4 425 €	14 749 €	3		1	4
LANÇON				0 €				0
<b>TOTAL</b>	<b>230 067 €</b>	<b>99 871 €</b>	<b>20 841 €</b>	<b>120 712 €</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>11</b>



2008 - 2011

### Propriétaire Occupants

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés			TOTAL	Dossiers OPAH			Dossiers FACADES			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général	Com Com HV d'Aure		En cours	Déposés	Subvention accordée	En cours	Déposés	Subvention accordée	
ARAGNOUET	13 126 €	4 355 €	2 488 €	622 €	7 465 €	1	1					2
AZET	62 824 €	5 021 €	1 383 €	346 €	6 750 €			2				2
BOURISP	7 130 €			1 121 €	1 121 €				1	1		0
CAMPARAN					0 €							0
ENS					0 €							0
ESTENSAN	13 554 €	3 832 €			3 832 €			1				1
GRAILHEN					0 €							0
GUCHAN	22 389 €	4 575 €	2 615 €	654 €	7 844 €	1		1				2
SAILHAN	16 236 €	5 432 €	2 762 €	691 €	8 885 €			2				2
VIELLE-AURE					0 €	1				1		1
<b>TOTAL</b>	<b>135 259 €</b>	<b>23 215 €</b>	<b>9 248 €</b>	<b>3 433 €</b>	<b>35 896 €</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

### Propriétaire Bailleurs

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés			TOTAL	Dossiers OPAH			Dossiers FACADES			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général	Com Com HV d'Aure		En cours	Déposés	Subvention accordée	En cours	Déposés	Subvention accordée	
ARAGNOUET												0
AZET	52 161,16 €	24 536,94 €	9 814,77 €		34 351,71 €		1					1
BOURISP												0
CAMPARAN	annulé	annulé	annulé		annulé			1				1
ENS												0
ESTENSAN												0
GRAILHEN												0
GUCHAN												0
SAILHAN												0
VIELLE-AURE												0
<b>TOTAL</b>	<b>52 161,16 €</b>	<b>24 536,94 €</b>	<b>9 814,77 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>34 351,71 €</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>				<b>2</b>



2008 - 2011

### Propriétaire Occupants

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossier déposés/engagés		TOTALX	Dossiers OPAH			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général		En cours	Déposés	Subvention accordée	
ADERVIELLE-POUCHERGUES	27 014 €	7 819 €	1 738 €	9 557 €		2		2
ARMENTEULE				0 €				0
AVAJAN				0 €				0
BAREILLES				0 €				0
BORDERES-LOURON	44 915 €	18 732 €	8 488 €	27 220 €	2		2	4
CAZAUX-DEBAT				0 €				0
CAZAUX-FRECHET-ANERAN-CAMOR	4 000 €	1 517 €	758 €	2 275 €			1	1
ESTARVIELLE				0 €	1			1
GENOS				0 €	1			1
GERM-LOURON	4 856 €	1 943 €	971 €	2 914 €			1	1
LOUDENVIELLE	22 302 €	4 376 €		4 376 €	2	1	1	4
LOUDERVIELLE	9 371 €	2 812 €	1 601 €	4 413 €			1	1
MONT				0 €				0
RIS				0 €				0
VIELLE-LOURON				0 €				0
<b>TOTAL</b>	<b>112 459 €</b>	<b>37 198 €</b>	<b>13 557 €</b>	<b>50 755 €</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>15</b>

### Propriétaire Bailleurs

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossier déposés/engagés		TOTALX	Etat d'avancement			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général		En cours	Déposés	Subvention accordée	
ADERVIELLE-POUCHERGUES	2 910 €	1 019 €	437 €	1 456 €	2		1	3
ARMENTEULE				0 €	1			1
AVAJAN	100 912,00 €	23 076,90 €	9 890,10 €	32 967 €			1	1
BAREILLES				0 €				0
BORDERES-LOURON				0 €	2			2
CAZAUX-DEBAT				0 €				0
CAZAUX-FRECHET-ANERAN-CAMOR				0 €	1			1
ESTARVIELLE				0 €	2			2
GENOS				0 €				0
GERM-LOURON				0 €				0
LOUDENVIELLE				0 €				0
LOUDERVIELLE	18 761 €	6 224 €	2 667 €	8 891 €	1		1	2
MONT				0 €				0
RIS				0 €				0
VIELLE-LOURON				0 €	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>122 583 €</b>	<b>30 320 €</b>	<b>12 994 €</b>	<b>43 314 €</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>13</b>

# BILAN PAR TERRITOIRES

## AUTRES COMMUNES



2008 - 2011

### Propriétaire Occupants

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés			TOTAL	Dossiers OPAH			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général	Communes		En cours	Déposés	Subvention accordée	
BEYREDE-JUMET	4 460,66 €	1 561,23 €	892,00 €	223,00 €	2 676,23 €	2	0	1	3
SAINT-LARY-SOULAN	0,00 €				0,00 €	3	0		3
<b>TOTAL</b>	<b>4 460,66 €</b>	<b>1 561,23 €</b>	<b>892,00 €</b>	<b>223,00 €</b>	<b>2 676,23 €</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

### Propriétaire Bailleurs

Communes	Montant de Travaux (Dossiers déposés et engagés)	Dossiers déposés/engagés			TOTAL	Dossiers OPAH			Nombre de dossiers instruits
		ANAH	Conseil Général	Communes		En cours	Déposés	Subvention accordée	
BEYREDE-JUMET	0,00 €				0,00 €	1			1
SAINT-LARY-SOULAN	0,00 €				0,00 €	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

## TABLEAU RECAPITULATIF DES L'ECONOMIE DE L'OPAH



2008 - 2011

<b>PO</b>	<b>Montant des travaux générés</b>	<b>ANAH</b>	<b>CT</b>	<b>CG</b>
	<b>606 590 €</b>	<b>132 957 €</b>	<b>17 295 €</b>	<b>51 817 €</b>

<b>PB</b>	<b>Montant des travaux générés</b>	<b>ANAH</b>	<b>CT</b>	<b>CG 65</b>
	<b>778 121 €</b>	<b>201 631 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>48 276 €</b>

<b>TOTAL</b>	<b>Total PO/PB travaux générés</b>	<b>ANAH</b>	<b>CT</b>	<b>CG</b>
	<b>1 384 710 €</b>	<b>334 587 €</b>	<b>20 295 €</b>	<b>100 093 €</b>

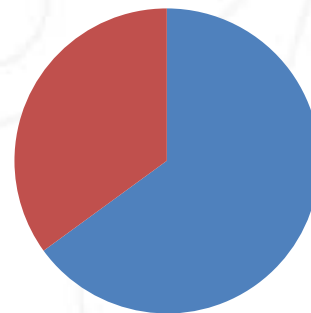
\*: Les montants ne sont pas définitifs et incluent les dossiers déposés à l'ANAH donc non vus par les collectivités

# IMPACT ECONOMIQUE DE L'OPAH au niveau local



**LE MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX REPRÉSENTE PLUS DE 19 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN\*  
EN RYTHME ANNUEL DANS LE BÂTIMENT**

(\* : 70 000€ = 1 *Equivalent temps plein en rythme annuel*)



- entreprises des VAL
- entreprises autre

**65% DES ARTISANS CHOISI SONT DES VALLÉES D'AURE ET DU LOURON**  
(ECHANTILLON SUR 32 DOSSIERS)

# LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'ANAH POUR 2011



- **Rééquilibrage de l'ANAH en faveur des propriétaires occupants**
- **Approche centrée sur les besoins des occupants** (besoins spécifiques adaptation, économie d'énergie, travaux de sécurité)
- **Connexion avec le fonds d'aide à la Rénovation thermique (FART) :**  
Sous condition d'une signature d'un Contrat Local d'Engagement (CLE) entre le CG65 et l'ANAH
- **Meilleur ciblage des dossiers locatifs** avec priorisation sur les travaux importants et renforcement des exigences en matière énergétique



2008 - 2011

# Les nouvelles obligations d'instruction avec impact sur animation des OPAH :

- **Grille d'évaluation de la dégradation de l'habitat à joindre au dossier ANAH locatif**

- **Accompagnement TECHNIQUE ET SOCIAL des demandeurs** : justification des travaux à subventionner

- **Accompagnement dans le cadre de l'ASE (Aide à la Solidarité Energétique)** : visites, aide à l'élaboration du programme de travaux, évaluation énergétique

# OBJECTIFS QUALITATIFS PRIORITAIRES À PARTIR DE 2011



## OBJECTIFS MAINTENUS PAR RAPPORT A 2010

### ➔ PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU TRAVERS DE TRAVAUX :

- De traitement de « l'efficacité énergétique »
- D'assainissement en cohérence avec les prescriptions réglementaires en vigueur

### ➔ ERADICATION DES SITUATIONS D'HABITAT INDIGNE repérées (Travail avec les services sociaux et acteurs de terrain : CLIC, MDS...)

### ➔ FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE des personnes âgées et adapter les logements des personnes à mobilité réduite.

### ➔ RÉHABILITATION DE BÂTIMENT, D'ÎLOTS ET D'IMMEUBLES VÉTUSTES ET INSALUBRES en utilisant notamment toutes les possibilités visant à optimiser la faisabilité des opérations en croisant les interventions immobilières et d'urbanisme: notamment en lien sur BAGNERES avec l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

# OBJECTIFS QUALITATIFS PRIORITAIRES À PARTIR DE 2011



## NOUVEAUX OBJECTIFS PAR RAPPORT A 2010

➔ **LUTTE CONTRE LA « PRECARITE ENERGETIQUE » en LIEN AVEC contrat local d'engagement**

## OBJECTIFS « MIS DE COTE » PAR RAPPORT A 2010

➔ **DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE DIVERSIFIÉE, À LOYERS MAÎTRISÉS DANS L'HABITAT ANCIEN**, en phase avec les objectifs du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.) et de la loi DALO,

➔ **RECONVERSION DE BÂTIMENTS ET LOCAUX AFIN DE DÉVELOPPER DE NOUVEAUX LOGEMENTS**,

# OBJECTIFS QUALITATIFS PRIORITAIRES À PARTIR DE 2011 : POLITIQUE LOCALE



➔ **MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL LOCAL** : OPERATIONS FACADES  
INTERCOMMUNALE (volet patrimonial de l'OPAH)



2008 - 2011



## DES NOUVEAUTÉS POUR 2011 : POURSUITE DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

- ➔ **Eco-chèque logement Midi-Pyrénées pour les particuliers propriétaires occupants** (sous conditions de ressources et propriétaires bailleurs conventionnant avec l'Anah) :  
il est décidé d'augmenter significativement le nombre de propriétaires occupants éligibles aux aides de la Région sous conditions de ressources, de simplifier le dispositif (sont désormais éligibles tous travaux d'amélioration énergétique permettant d'atteindre un gain énergétique d'au moins 25% après travaux, diagnostic à l'appui) et d'augmenter le montant de l'éco-chèque en le portant à :
  - \* 1 500 € pour les propriétaires occupants,
  - \* 1 000 € pour les propriétaires bailleurs.
  
- ➔ **La Région poursuivra son partenariat, engagé depuis 2009 avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat)**, en mobilisant en secteur programmé d'amélioration de l'habitat, mais également – et ce sera nouveau - en secteur dit diffus (non programmé) - son dispositif éco-chèque. La Région s'attachera à signer, d'ici fin 2011, avec l'Anah et les Départements des Contrats Locaux d'Engagement contre la précarité énergétique et à poursuivre un partenariat avec les collectivités engagées dans des programmes d'amélioration de l'habitat.



2008 - 2011

# PROPOSITION DE RÉORIENTATION DE L'OPÉRATION POUR PROROGATION

Comparaison  
par rapport  
au 3  
premières  
années  
d'OPAH

Interventions	OBJECTIF NB logements sur 3 ans d'OPAH	REALISATION Logements déposés à ce jour	Logts terminés	Logts avec accord de subvention (en cours de travaux)	logts engagés mais incertain ou annulés	Logts déposés (décision dans les 4 mois)	Horizon 2011 (dossier en cours de montage)	OBJECTIF prorogation 2 ans : 2011-2013 (NB logements)
<b>PROPRIETAIRES BAILLEURS (PB)</b>								
Logements DALO	3	4	1		1	2	4	
Logements conventionnés	24	12	3	7		2	1	
<i>dont logements vacants</i>					1	4	4	
<b>Sous total</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>PROPRIETAIRES OCCUPANTS (PO)</b>								
Très sociaux								
Standard	42	39	21	11	1	6	6	
<b>Sous total</b>	<b>42</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>24</b>
<b>INSALUBRITE (logements déjà comptabilisés dans le PO et PB et bénéficiant de l'aide particulière Insalubrité)</b>								
Propriétaires bailleurs (6)								
Logements DALO	2	1	1					
Logements conventionnés	4							
Propriétaires occupants	6	3		2			1	
<b>Sous total</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>1</b>	<b>4</b>
<b>ADAPTATION PERSONNES AGEES ET HANDICAP (aide spécifique pouvant être cumulée avec une aide PO)</b>								
Propriétaires bailleurs	4	1		1				
Propriétaires occupants	12	8	4	3		1	3	4
<b>Sous total</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Thématique PATRIMOINE (Opération façade intercommunale) sans financements ANAH</b>								
Propriétaires bailleurs	10	6	1	4		1	1	8
Propriétaires occupants	15	15	5	5	1	4	3	10
<b>Sous total</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>18</b>
<b>Thématique DEVELOPPEMENT DURABLE</b>								
Equipements solaires	10	0	0	0		0	0	2

## PERMANENCES D'INFORMATION AU PUBLIC

COMMUNES	DATE	LIEUX	TEL
Permanences fixes (10h/12h)			
Arreau	2° jeudi du mois	MAIRIE	05 62 40 75 60
Bordères Louron	3° jeudi du mois	MAISON DE LA VALLEE	05 62 99 92 30
Vielle-Aure	4° jeudi du mois	MAIRIE	05 62 39 58 93



**PACT**  
Bearn Bigorre

BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

**H&D**



PAU

52 et 48bis Bd Alsace Lorraine  
BP 1104 - 64011 PAU Cedex  
Téléphone : 05 59 14 60 60  
Télécopie : 05 59 14 60 65  
Courriel : [info@pactbearn.com](mailto:info@pactbearn.com)

TARBES

2, rue Victor Hugo  
65000 TARBES  
Téléphone : 05 62 34 42 74  
Télécopie : 05 62 34 87 74